
COMMUNIQUE DE PRESSE

Accueil de citoyens hors zone Hygea dans les Ecoparcs de l'Intercommunale

Suite à la grève menée par le personnel de l'Intercommunale ICDI engendrant la fermeture de leurs parcs à conteneurs au cours de ces derniers jours, les citoyens de la région de Charleroi ont eu la possibilité de venir déposer leurs déchets ménagers au sein des Ecoparcs d'Hygea ainsi que des autres intercommunales voisines, soit IBW, BEP et Ipalle.

Cette mesure fait notamment suite à une décision du Conseil d'Administration d'Hygea du 17 septembre 2015 prévoyant l'accès aux Ecoparcs à des citoyens hors zone Hygea au regard d'un tarif déterminé (forfait de 500 euros par an).

Par ailleurs, cette décision s'intègre pleinement dans la dynamique d'accessibilité élargie des parcs à conteneurs attendue par le Ministre wallon de l'Environnement visant à permettre à tous les wallons quel que soit leur lieu de résidence à fréquenter les Parcs.

Dans le cas présent, lors de ce samedi 9 avril, force est de constater que seuls 28 habitants de la zone ICDI se sont rendus dans un Ecoparc Hygea, soit 11 au sein de l'Ecoparc de Morlanwelz et 17 pour l'Ecoparc de Manage. En raison de la météo excellente de ces derniers jours et de la fin des congés de Pâques, le personnel a par contre dû faire face comme habituellement dans de pareilles circonstances à un afflux important de visiteurs des communes de Mons-Borinage-Centre.

Enfin, les intercommunales Hygea, BEP, IBW et Ipalle factureront auprès de l'Intercommunale ICDI les frais liés au traitement des déchets amenés par les citoyens de la zone ICDI au cours de cette période. Aucun surcoût ne sera donc impacté suite à cette mesure auprès des citoyens des communes de Mons-Borinage-Centre.